

ÉDUCATION EN ASIE : DES ENJEUX PERTINENTS POUR L'EUROPE ?

par

M. Franciscus VERELLEN,

Délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

L'éducation en Asie est la résultante de la rencontre de plusieurs traditions. D'abord, l'influence chinoise qui, en matière d'éducation, s'étend à l'ensemble du monde sinisé – Corée, Japon, Vietnam – ainsi qu'à la diaspora chinoise d'Asie et d'Amérique du Nord. D'autre part, l'hindouisation de l'Asie du Sud-Est, puis l'« indianisation » de l'Asie tout entière par la diffusion du bouddhisme, ont à leur tour respectivement répandu systèmes d'écriture et conceptions relatives à la mémorisation, à l'initiation, à la libération par les savoirs. Enfin, après avoir vécu les effets de l'expansion de l'Islam et des puissances européennes en Asie, ceux de la suprématie scientifique et technologique de l'Occident, nombre de pays d'Asie relèvent avec énergie le défi de la mondialisation de l'éducation.

La philosophie confucéenne de l'éducation

La philosophie chinoise de l'éducation se fonde sur le postulat confucéen selon lequel l'homme est « bon » de manière innée. Ce postulat est formulé au IV^e siècle avant notre ère par le philosophe Mencius, dans le contexte d'un débat plus vaste sur le pouvoir politique et la nature humaine à l'époque des Royaumes combattants. Selon Mencius, cette disposition « bonne » comporte le « germe » (*duan*) de quatre vertus cardinales : l'humanité (*ren*), la rectitude (*yi*), la bienséance (*li*) et la sagesse (*zhi*). Chaque être humain est en mesure de réaliser ce potentiel, par une éducation morale et intellectuelle.

Au XII^e siècle, le philosophe néoconfucéen Zhu Xi (1130-1200), influencé par les doctrines bouddhiste et taoïste relatives à la nature humaine, qui avaient gagné la Chine durant l'époque médiévale, va adjoindre à la vocation primitive de l'éducation de Mencius – celle de faire fructifier les germes innés du bien – une seconde finalité visant à supprimer les désirs de l'homme, à maîtriser ses instincts égoïstes, et à le libérer des attachements pernicious inhérents à sa condition. Désormais l'éducation en Chine comporte deux versants, l'un nourricier, l'autre répressif, répondant à deux visions distinctes de l'être humain.

Comme l'a montré admirablement Jacques Gernet, l'expansion des entreprises d'éducation coïncide en Chine, comme plus tard en Europe, avec celle du livre imprimé. Une littérature pédagogique éclôt avec l'élaboration d'une véritable théorie de l'éducation. On inculque à l'enfant une morale du comportement. Suivent l'apprentissage des rites et de l'écriture, puis l'initiation aux connaissances et au raisonnement, entendus pour l'essentiel dans le cadre du canon littéraire et de la philosophie morale. La réflexion de Zhu Xi sur l'éducation ne se limite pas à la seule formation de la classe des lettrés et des élites de l'État au sein des académies privées (*shuyuan*) : elle s'intéresse également aux rites familiaux, à l'organisation communautaire, à l'instruction publique destinée à la société dans son ensemble. Entre les XII^e et XIX^e siècles, la pensée de Zhu Xi relative à l'éducation atteint la Corée, le Japon, les mondes mandchou et mongol, le Vietnam. Cette pensée imprègne encore aujourd'hui les valeurs sociales et culturelles qui portent les sociétés dans les pays d'Asie orientale : la discipline de soi, la solidarité familiale, la moralité publique, l'importance des études, des savoirs, de l'érudition.

La culture du concours

Le système éducatif en Chine, au Japon, et en Corée, est fortement marqué par la culture du concours. L'idée de soumettre à un examen d'aptitude les candidats aux postes de l'administration impériale remonte en Chine à l'époque des Han antérieurs (II^e siècle avant notre ère). Le concours devient à la fin de l'époque médiévale, l'instrument politique permettant au pouvoir impérial d'opérer la sélection pour les postes de fonctionnaires jusqu'alors pourvus par privilège nobiliaire. À l'apogée de son élaboration, sous la dynastie des Qing (XVII^e-XX^e siècles), la dernière de l'Empire chinois, l'admission à la fonction publique s'apparente, pour l'étudiant qui n'est soumis à aucune discrimination d'ordre social, à une longue course d'obstacles, du district à la province. Cette course aboutit, dans le meilleur et, le plus rare des cas, à l'admission au concours de la capitale (*huishi*) et, enfin, à l'examen du palais (*dianshi*).

Radicalisme et ouverture

Ce système de formation fut remarqué des philosophes des Lumières. Qu'il soit rappelé au passage que Voltaire, sous couvert de vanter les institutions de la Chine, traitait de l'actualité en France. Le concours d'accès à la fonction publique en Chine s'avère débilitant au crépuscule de l'Empire, en raison de son immobilisme et ses archaïsmes. Il sera aboli en 1904. La Chine républicaine se lancera alors à la recherche d'un modèle moderne d'éducation, inspiré par celui du Japon. Ce modèle cédera avec l'ascension au pouvoir de Mao Zedong au radicalisme du « grand bond en avant », puis de la révolution

culturelle : succession d'épisodes tragiques qui ne se ferme qu'avec la mort de Mao Zedong, suivie de « l'ouverture » sous Deng Xiaoping en 1978. Les premiers étudiants, sélectionnés à nouveau par voie de concours national, entrent à l'université, alors peuplée exclusivement d'étudiants dits « ouvriers-paysans-soldats ». La « génération perdue » (*shiluo de yidai*), celle des jeunes instruits envoyés à la campagne pour y effectuer des travaux manuels, fait place à celle qui sera appelée à gérer, en très peu de temps, l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale. On se rappelle que la Chine demande à retrouver son statut de partie contractante à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en 1986 et accède à l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) en 2001, seulement vingt-cinq ans – soit une génération – après la mort de Mao.

L'université face à la mondialisation

Quels sont alors, pour l'enseignement supérieur, les enjeux de l'ouverture de la Chine sur le monde ? La première priorité consiste à intégrer les savoirs et les savoir-faire étrangers et à les adapter aux besoins économiques de la Chine. Ce processus est marqué par la tension entre, d'un côté, ouverture et internationalisation et, d'un autre, rétention et censure jugées nécessaires pour le maintien du contrôle.

À l'heure actuelle, la référence pour les universitaires chinois est sans conteste l'Occident, suivi du Japon. Les universités chinoises, comme celles de Corée du Sud, affichent la forte ambition de rejoindre rapidement les institutions en tête du Classement académique mondial des universités, publié depuis 2003 par l'université Jiao Tong de Shanghai.

Or les universités de Chine y occupent un rang modeste (au-dessous de la 200^e place). Les institutions les mieux classées correspondent au modèle de « l'université de recherche », préconisé au XIX^e siècle par Wilhelm von Humboldt (1767- 1835), élu en 1825 membre associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Humboldt maintenait qu'au sein des institutions, toute séparation artificielle entre enseignement et recherche ne pouvait s'opérer qu'au détriment des deux. Sa conception de l'université moderne comme foyer de recherche suscite, à la fin du XIX^e siècle, la création de plusieurs grandes universités américaines, dont celle de Chicago ainsi que la refonte des plus anciennes, comme celle de Harvard.

Avec la croissance rapide du secteur de l'enseignement supérieur (le nombre des étudiants en Chine a doublé entre 2003 et 2008), les crédits par étudiant alloués par l'État sont en diminution. Certains pays, comme le Japon, privilégient l'option de concentrer les subventions de l'État sur des centres d'excellence nationaux. De manière générale, les institutions se voient obligées

de trouver un complément important de ressources. Elles mettent en place des évaluations de leur performance et leurs modes de gestion intègrent des critères d'efficacité. De ce fait, le statut des établissements universitaires se diversifie. En Inde, il varie depuis les universités quasiment gratuites relevant entièrement de l'État, en passant par les grandes écoles à statut mixte, sous tutelle de l'État mais largement financées par les droits de scolarité et les entreprises, jusqu'aux établissements entièrement privés.

Innovation

Dans le sillage de la crise financière asiatique de 1997 et 1998, le débat quant aux facteurs déterminants du développement économique s'est focalisé sur l'innovation scientifique. Les grandes puissances émergentes d'Asie marquent désormais leur détermination à développer une capacité d'innovation propre. L'objectif de l'Inde est d'être le « futur pôle mondial des savoirs », en misant sur les formations professionnelles, notamment en ingénierie, gestion, droit et médecine *via* les Instituts indiens de technologie (I.I.T.) et de gestion (I.I.M.), qui sont déjà de niveau international. En Chine, la campagne « pour une société d'innovation » d'ici l'an 2020 s'adresse particulièrement aux universités. En parallèle avec la réforme des universités, une restructuration volontariste de l'Académie des sciences de Chine est engagée.

Réforme de l'Académie des sciences de Chine

Rappelons que l'Académie des sciences de Chine a été créée en 1949, à l'image de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., avec le monopole sur la recherche scientifique et la responsabilité du programme des armements stratégiques. Les universités furent alors reléguées au rôle de dispensatrices d'enseignements. Après l'ouverture sous Deng Xiaoping, les interrogations quant à la pertinence de l'institution se sont multipliées : l'Académie doit faire preuve de son utilité pour la société et évoluer avec la transition de l'économie planifiée vers une économie de marché. Un programme de réforme sur douze ans est lancé en 1999 avec un double objectif : réduire d'un tiers le nombre des instituts de recherche, sous la tutelle de l'Académie, et diviser par deux le nombre de ses 50 000 employés. Il s'agit, selon le président de l'Académie, de remédier à « une redondance considérable, accumulée au cours d'un demi-siècle », de dynamiser la structure des emplois restants en « n'employant les chercheurs que sous contrat, selon le modèle, dit-il, de la plupart des pays développés » (Lu Yongxiang, *Science*, 26 novembre 1999). Le « bol à riz en fer » (*tiefanwan*), soit l'emploi à vie garanti par l'État, cède le pas à des dispositifs plus incitatifs. La consolidation des instituts de l'Académie se poursuit durant l'actuelle phase finale de la réforme, entre 2006 et 2010. L'objectif est de ne conserver que trente centres de recherche qui soient reconnus au plan

international, dont cinq devraient figurer parmi les leaders mondiaux dans leurs domaines de spécialité.

Mondialisation du marché de l'enseignement supérieur

En février 2005, dans un dossier sur l'enseignement supérieur dans le monde, la revue *The Economist* constate la fin de trois dogmes : *primo*, le cadre strictement national d'un enseignement supérieur surtout destiné aux étudiants du pays, *secundo*, la définition et la gestion gouvernementales de l'enseignement supérieur, et *tertio*, le caractère non concurrentiel et non générateur de profits de l'enseignement supérieur.

Deux tendances se dessinent selon ce rapport : l'internationalisation (un pourcentage croissant d'étudiants fait tout ou partie de ses études à l'étranger) et la compétition (la plupart des universités concourent pour les crédits et les talents). L'étudiant passe du statut d'usager à celui de consommateur. Une différenciation s'instaure selon la capacité des établissements à attirer plus ou moins d'étudiants, d'enseignants chercheurs et de financements externes. À noter que les étudiants étrangers sont rarement attirés par la gratuité mais plutôt par la renommée des institutions. En effet, ils acceptent de payer un tarif plus élevé que celui qui s'applique aux ressortissants du pays et deviennent une source significative de financement pour certaines universités. Les services d'éducation fournis dans des conditions commerciales sont, depuis l'an 2000, inscrits au programme des négociations de l'Accord général sur le commerce des services de l'O.M.C. Nombre d'établissements d'enseignement supérieur ciblent le marché des étudiants asiatiques, par des campagnes de recrutement sur place et par la création de filières en Asie.

La libéralisation conduit certains établissements d'enseignement supérieur à privilégier les secteurs « porteurs » et à délaisser les sciences humaines. On passe, en Chine comme ailleurs, d'un système qui conçoit l'éducation comme prescriptive d'un comportement social, valable dans une enceinte nationale, à un système qui envisage l'éducation essentiellement sous l'angle de l'instruction et de l'apprentissage des savoirs dans un cadre mondialisé. Ceci va, du reste, à l'encontre du désir qu'ont les puissances asiatiques de projeter sur la scène mondiale une image prestigieuse de leurs civilisations. L'Association confucéenne, par exemple, porte-parole officiel du confucianisme en Chine aujourd'hui, promeut cette philosophie comme fondement idéologique de la société dite harmonieuse et, par le biais de l'implantation à l'étranger des Instituts Confucius, comme instrument de relations culturelles extérieures. Comme à Singapour, le confucianisme « harmonieux » prône éducation, travail, obéissance, moralité sociale et met en avant une économie moderne et dynamique, dirigée par l'État. Grâce à la

primauté donnée à l'éducation, cette idéologie fait bon ménage avec le développement économique fondé sur le savoir.

Quels enjeux pour l'Europe ?

L'accès à l'enseignement supérieur en Chine a quadruplé en huit ans, pour atteindre en 2006 22 % d'une classe d'âge, avec toutefois des disparités régionales importantes. Les diplômés chinois sont au nombre de 5,6 millions en 2008, soit plus que la population du Danemark, dont 600 000 ingénieurs. La Chine est en tête des prestataires de services d'éducation supérieure dans le monde.

Il est intéressant de constater que les autorités chinoises se préoccupent du fait que la croissance vers un système éducatif de masse demeure compatible avec ce que peut absorber le marché du travail. Une inflexion dans le taux de croissance est vraisemblable.

Par ailleurs, les flux migratoires des étudiants asiatiques qui partent à l'étranger ne peuvent être ignorés. En 2005, 24 % des doctorats en sciences et ingénierie aux États-Unis ont été obtenus par des étudiants asiatiques, qui possédaient des visas d'études temporaires.

L'impulsion volontariste de la réforme de l'enseignement supérieur en Chine n'est pas isolée en Asie. Plusieurs démocraties voisines (Japon, république de Corée, Taiwan) ont déjà mené à bien des réformes tout aussi sensibles de leurs secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au niveau mondial, ces réformes placent haut la barre pour celles qui sont envisagées en Europe depuis le Conseil de Lisbonne de mars 2000, et qui visent à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et la création d'une « société de la connaissance ». Citons quelques réalisations : avec la mise en place du nouveau système Licence, Master, Doctorat, en 2007, les trois quarts des pays de l'Union européenne voient déjà 60 % de leurs étudiants inscrits dans des cursus compatibles avec ce nouveau système, susceptible de favoriser les échanges et les équivalences. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont autorisé la hausse des droits d'entrée qui peuvent atteindre 1 000 € et 3 000 £ par an, respectivement, en encourageant la promotion de l'excellence et la compétition entre universités. Les Pays-Bas, dans le même esprit, ont rendu leurs universités largement autonomes. En France, la loi votée le 1er août 2007 confère aux universités une autonomie concernant la gouvernance, le budget, la gestion des ressources humaines, avec la possibilité d'engager des enseignants chercheurs contractuels, et l'accession à la propriété. La création de la « Toulouse School of Economics » au sein de l'Université de Toulouse I constitue à ce titre un événement notable.

Les comparaisons entre l'Europe et l'Asie ont de toute évidence leurs limites et ne sauraient être abordées sur un mode prescriptif, ne serait-ce qu'à cause des échelles de population : celle de la Chine ou de l'Inde représente deux à trois fois celle, cumulée, des 27 pays de l'Union européenne. Le cas de l'Asie paraît néanmoins digne d'intérêt à l'heure de l'ouverture du secteur de l'éducation supérieure et de la mise en concurrence des établissements au plan mondial. Le fait d'embrasser les défis de la mondialisation n'a pas conduit la Chine ou l'Inde à renier leurs héritages respectifs, séculaires en matière d'éducation. À leurs yeux, l'émulation des acteurs les plus performants n'exclut nullement de faire valoir une influence réformatrice sur les normes internationales. L'ouverture de l'Asie au monde et ses investissements considérables en matière d'éducation présentent un enjeu capital pour l'Asie, mais aussi l'occasion d'un réveil pour les retardataires dans la compétition mondiale.